Conseil Municipal 04 novembre 2019

Rapport d'orientations budgétaires 2020

Délibération n° 9-(20678)

Contexte financier du budget 2020

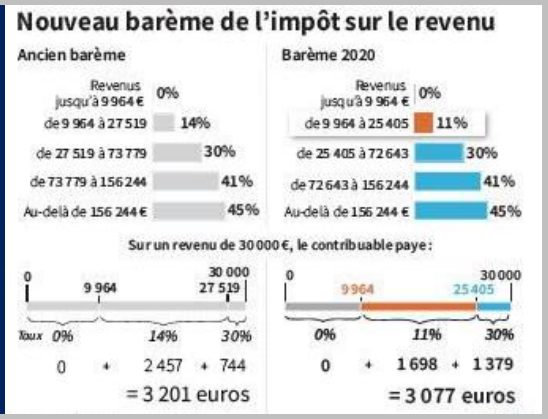

PLF 2020 | Contexte national

- Une inflation de 1,4%

- Un déficit public de 3% du PIB contre 2,3% en 2019 (mais avec le retraitement de la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'Emploi en baisse directe de charges, il serait ramené à 2,2 %)

- Une dette publique de 98,7 % du PIB.

- Une progression des dépenses publiques de 0,7% en volume

PLF 2020 | Hypothèses

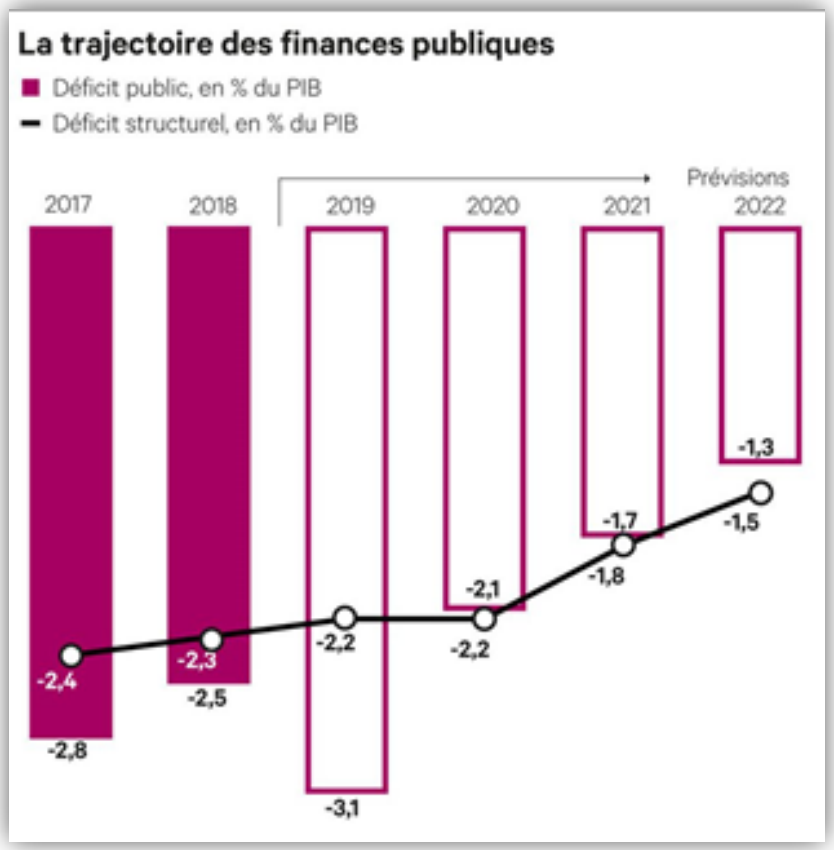

PLF 2020 | principales mesures

- L'obligation de limitation de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2% par an (1,27% pour Grenoble)

- Une stabilité des dotations relative :
  - Le financement de la péréquation (hausse de la DSU) est à nouveau supportée par les communes puisqu'il s'effectue sans hausse de l'enveloppe globale de la DGF
  - L'inflation est estimée à 1,4% pour 2020 donc la stabilité de la DGF représente en réalité à un recul
  - Les dotations de compensation entrant dans le périmètre des variables d'ajustement seront minorées de 120 M€, dont la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des communes de 10 M€
  - Maintien de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à 570 M€

PLF 2020 | Réforme Taxe d'habitation Acte I

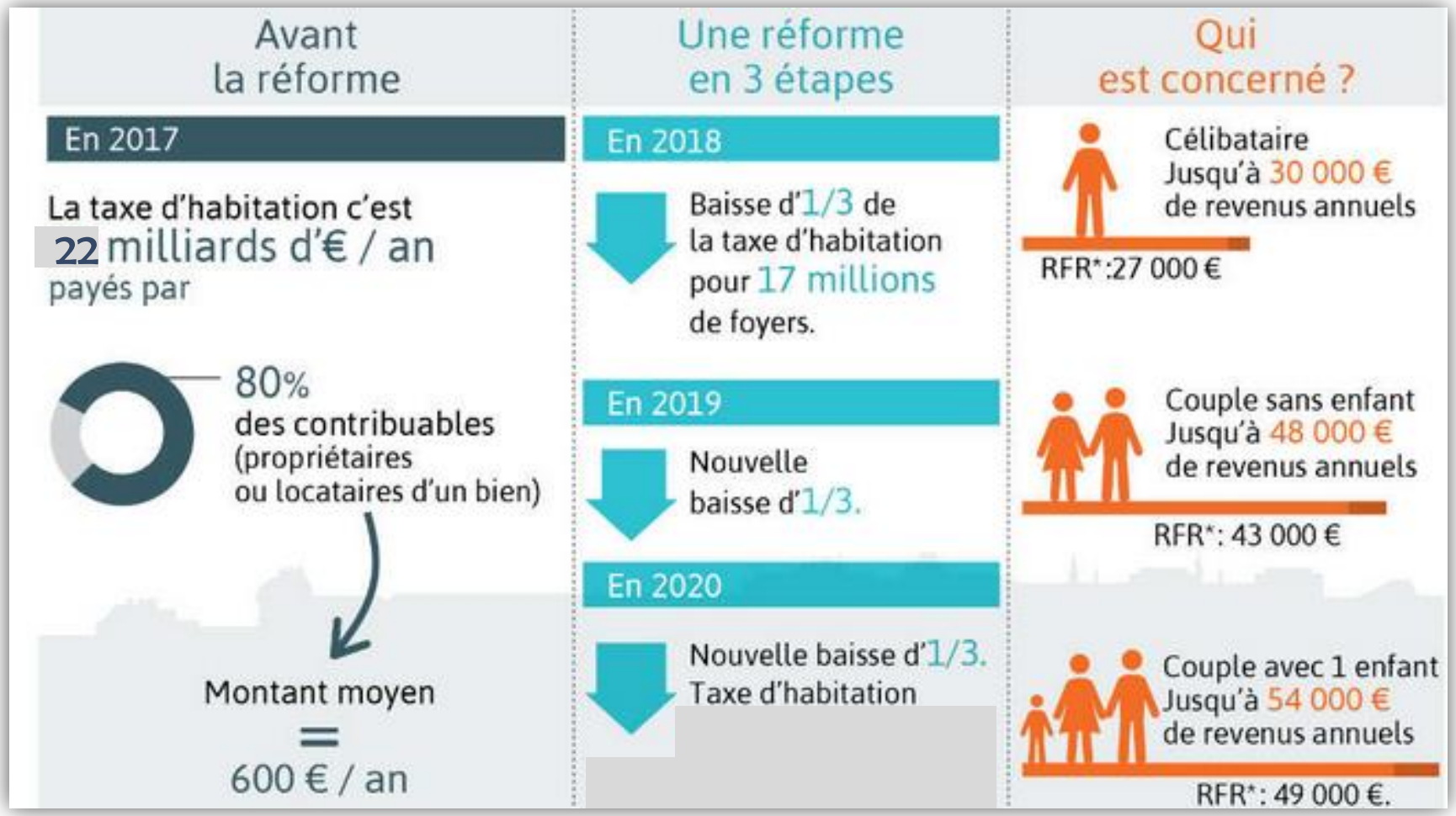

Source : Les dernières nouvelles d'Alsace

PLF 2020 | La suppression totale de la taxe d'habitation en 2023

La suppression totale de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour les 20% de contribuables d'ici 2023 prévue dans la loi de finances 2020

- Cette réforme s'applique en 3 temps : 30% d'exonération en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023 pour les 20% de ménages qui s'acquittaient encore de la taxe d'habitation
- Une perte de la TH compensée par l'Etat **en transférant aux communes la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties** et, aux EPCI et Départements par l'octroi d'une fraction de TVA
- Pour les communes perdantes (10 700 dont Grenoble) : **mise en place d'un coefficient correcteur (CoCo) pour neutraliser les écarts et fraction des frais de gestion prélevés sur les impositions locales afin d'assurer « une compensation à l'euro près »**
- Une année de référence 2017 pour les taux des communes et 2019 pour les abattements. Pas de pouvoir de taux pour les communes avant 2021 et d'abattement avant 2022

- **Perte de levier pour les exécutifs locaux, de lien entre les rentrées fiscales et les politiques mises en place, entre l'impôt et le citoyen, compensation incertaine dans le temps**

PLF 2020 | Réforme Taxe d'habitation Acte II

Pour 20% des contribuables qui payent encore la TH en 2020

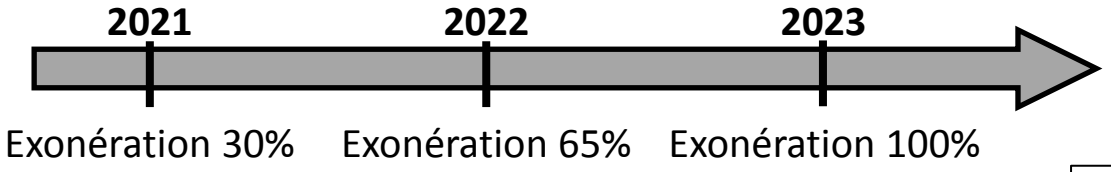

Années de référence pour les communes :
- Pour les taux : 2017
- Pour les abattements : 2019

Années à partir desquelles des évolutions seront possibles :
- Pour les taux : 2021
- Pour les abattements : 2022

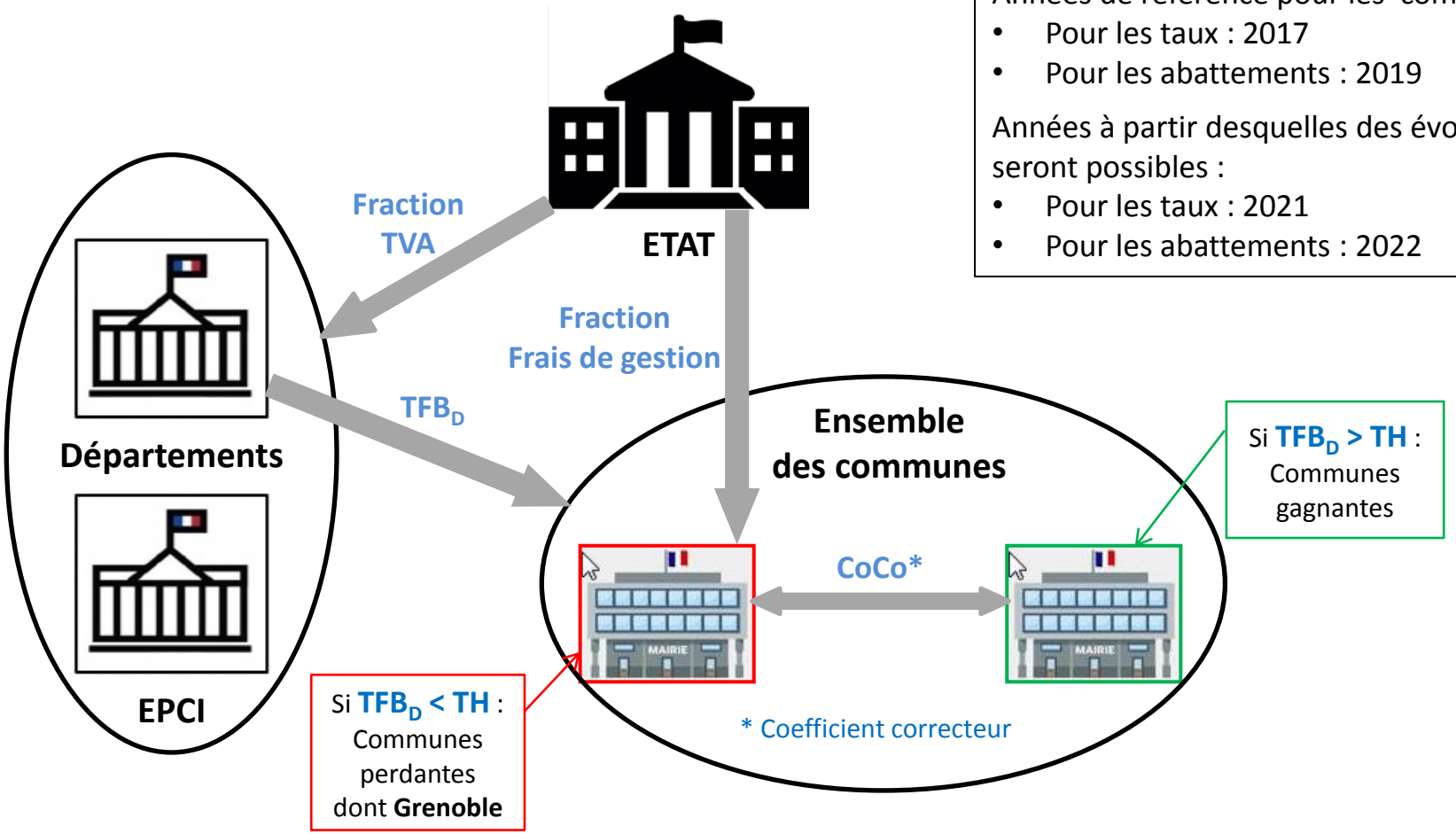

Perspectives et orientations budgétaires

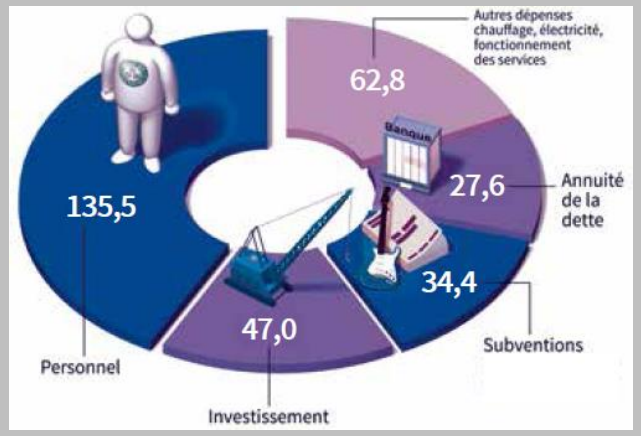

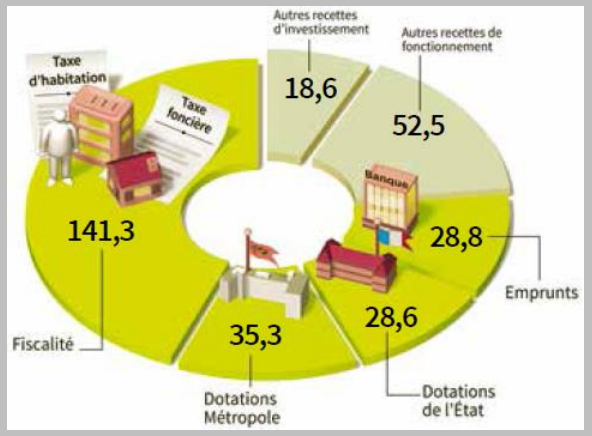

Dépenses et recettes du BP2019 en millions d'Euros

ROB 2020 | Evolution du périmètre

Ce projet de budget tient compte des transferts effectués en 2019 à la Métropole:

- équipement ALPEXPO
- compétence « insertion et emploi »
- numothèque
- topographie.

A l'heure actuelle, il n'est pas prévu de transferts de compétences à la Métropole en 2020.

Rappels | Stratégie financière

Objectif n°1:	Objectif n°2:	Objectif n°3:	Objectif n°4:
respect des ratio légaux afin de garder une action politique	équilibrer capacité d'intervention et capacité d'investissement	ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà « zone orange »	ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux

Rappel:

- Les impôts locaux n'ont pas été augmentés malgré la baisse brutale des ressources de la ville (Dotations, etc…) représentant environ 1 mois de fonctionnement depuis 2014.

ROB2020 | Les grands équilibres

	2020	2021	2022	2023
Recettes de gestion	260 M€	261 M€	263 M€	265 M€
Dépenses de gestion	230 M€	231 M€	233 M€	236 M€
Epargne de gestion	30 M€	30 M€	30 M€	29 M€
Annuité de la dette	28 M€	29 M€	29 M€	28 M€
Epargne nette	1,5 M€	1 M€	1 M€	1 M€

De 2019 à 2020:

+ Augmentation mécanique des recettes (pas de hausse des taux d'impôts)
+ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
= maintien de l'épargne de gestion
= maintien de la capacité d'investissement en limitant le recours à l'emprunt

ROB2020 | Recettes de fonctionnement

Fiscalité directe locale

Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale

Hypothèses 2020: +1% de création physique de base pour la TF, -1% pour la TH, +1,3% de revalorisation nationale,
Le produit fiscal est estimé entre 144 et 145 M€ en 2020 (vs. 141,26 au BP19)

Dotations de l'Etat

Stabilité des dotations de l'Etat (soit, avec l'inflation, baisse des ressources disponibles)

Hypothèses 2020: Dotations estimées à 28M€ *(vs. 28,58 M€ au BP19)*

Recettes diverses

Stabilité des recettes de gestion courante, hausse des recettes exceptionnelles lié à l'excédent de la clôture de la ZAC Beauvert

Hypothèses 2020 : Recettes estimées entre 46 et 48 M€
(vs. 47,03 M€ au BP19)

ROB2020 | Dépenses de fonctionnement

Masse salariale

Des agents au service des citoyens

Hypothèses 2020: BP 2019 + 1,3M€ GVT+ 0,4M€ régime indemnitaire + 0,3 M€ PPCR + élections + protocole de déprécarisation des agents de la DEJ + reprise de la mission des encombrants
= 138 à 139M€ (vs. 135,5M€ BP2019)

Subventions

Vie associative plurielle pour tous, action sociale forte

Hypothèses 2019 : Stabilité de l'enveloppe des subventions vers les associations et vers le CCAS
= 36M€ (stable Vs 2019)

Dépenses courantes

Des équipements chauffés, entretenus, gardés…

Hypothèses 2019 : Réalisé probable 2019 + augmentation des tarifs de l'énergie + augmentation du budget consacré à l'entretien des bâtiments
= 46 à 47M€ (stable Vs. 2019)

ROB2020 | Dépenses d'investissement*

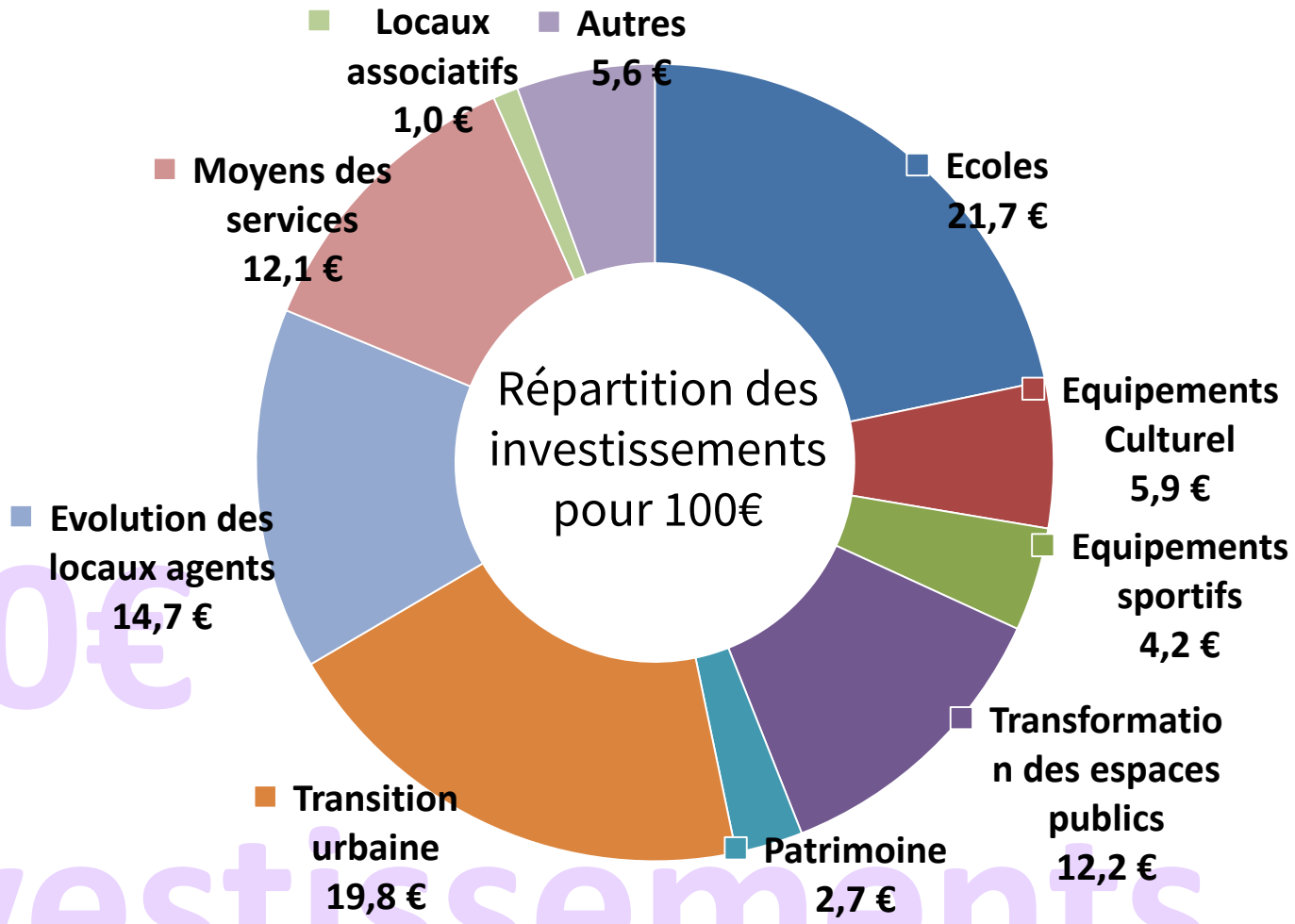

100€ Investissements

**hors dette et attribution de compensation d'investissement versée à la Métropole*

Ré-ouvrir la Tour Perret à la visite

Investissements d'avenir

- Belvédère urbain d'observation des montagne de 90 m
- Construction : 1925
- 1ère tour en béton armée au monde
- Fermeture au public : 1960
- Monument historique emblématique de la ville

Objectif : Restauration et réouverture au public

Apprendre sur la restauration des bétons anciens (chantier pilote) → Enjeu national et international

Estimation du coût global de l'opération : 6,5M€ HT
Plan de financement : 40% de l'Etat
24% du département
3% de la région
Recherche de mécénat

Programme en cours de définition

Construction de la nouvelle école Marianne COHN

Une des 5 créations d'écoles du Plan écoles (extension, réhabilitation et rénovation thermique) qui permet de répondre à l'augmentation des effectifs

- Ecole élémentaire de 10 classes
- Mutualisation des espaces
- Bâtiment performant sur le volet environnemental
- Expérimentation méthode Manag'R
- Bâtiment passif en énergie
- Surface : 2059 m²
- Extérieur : 1430 m²

Coût global de l'opération : 6,3 M€
Recettes attendues :
0,9 M€ du FEDER
0,4 M€ du Département de l'Isère

Livraison : Rentrée scolaire 2020

Investissements d'avenir

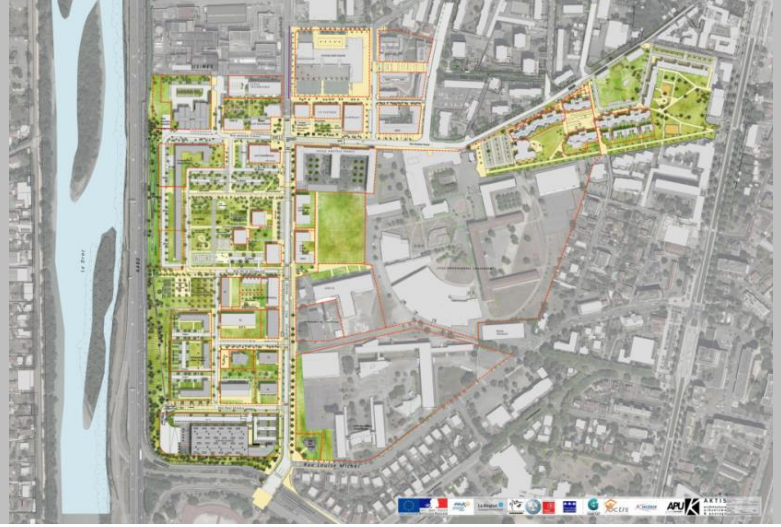

Projet de renouvellement urbain Mistral Lys Rouge

Désenclavement du quartier par un « urbanisme intégré »: habitat diversifié, des équipements publics et associatifs, des commerces et des lieux dédiés à de l'activité économique

- Périmètre d'intervention : environ 20 ha ; 128 réhabilitations Actis et 86 démolitions Actis
- 115 logements neufs : 41 accessions, 74 locatifs sociaux
- Installation du centre de tri de la Poste et de nouveaux commerces
- Articulation avec le projet AREA

Coût de l'opération : 42,6 M€ dont près de 11 M€ d'espaces publics ;
Coût pour la Ville de Grenoble : 2,5 M€

Projet prévu sur 2018-2024

Investissements d'avenir

Renouvellement urbain des Villeneuves - Village Olympique / volet Habitat

Investissements d'avenir

- Programme de rénovation de l'habitat public et privé
- Réhabilitation de 1600 logements dont environ 1300 logements sociaux
- Plan de sauvegarde des copropriétés privées sur l'Arlequin
- Réhabilitation du 60 et du 70 Galerie de l'Arlequin par ACTIS
- Réhabilitation thermique des tours 32 -34 Marie Reynoard avec projet d'obtention du label BBC

Coût des travaux habitat public et privé : 130 M€ TTC
Participation Ville de Grenoble : 5,4 M€ TTC

- 61 M€ portés par les Bailleurs
- 24,7M€ de l'ANRU
- 21 M€ de l'ANAH
- 12 M€ de Grenoble Alpes Métropole
- 3,3 M€ portés par les propriétaires privés
- 1,5M€ de fonds européens.

Projets prévus dans la convention de renouvellement urbain 2018-2024

Opération d'aménagement à l'Abbaye

- Volonté de redynamiser le centre du quartier (place de la Commune 1871) et de mixité sociale
- Zone labélisée Architecture Contemporaine Remarquable et pièce essentielle de la démarche Ville d'Art et d'Histoire
- Objectif de réhabiliter et d'ouvrir sur le quartier en recomposition depuis 2010 (notamment avec l'ANRU de Châtelet)
- Période d'urbanisme transitoire

Surfaces :

- Concession d'aménagement : 7,5 Ha
- Espaces publics réaménagés : 2,3 Ha
- Bâtiments : 14 790 m² (184 logts réhabilités + 50 logts reconstruits + 897 m² d'activités, services, équipements, locaux communs)

Coût global de l'opération : 9,9 M€
Recettes attendues : 7,5 M€ - Foncier 3,1 M€; Région (CPER) 0,7 M€; Métro 3,7 M€

Livraison : 2022 pour l'îlot Nord et 2025 pour îlots Centre et Sud

Investissements d'avenir

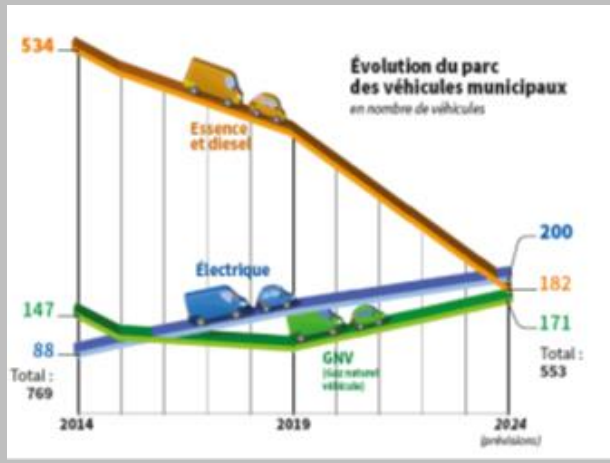

LES RÉSULTATS ATTENDUS

ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES : **- 58 %**

ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE : **- 34 %**

BALAYEUSE ÉLECTRIQUE PAR RAPPORT AU DIESEL
3 À 7 DÉCIBELS DE MOINS

Evolution de la flotte de véhicules pour préserver la qualité de l'air et la santé des habitants

- Réduction du nombre de véhicules : baisse de 2/3 des véhicules légers d'ici 2024
- Transition énergétique : 50% de la flotte roulera à l'électrique ou au gaz d'ici 2025
- Formation : 17 mécaniciens se forment aux nouvelles motorisations pour assurer l'entretien de la flotte

Investissements d'avenir

Montant de l'autorisation de programme créée : 10 M€
Mobilisation de subventions auprès du FSIL et de l'ADEME (GNVolont'air) : 0,54 M€

AP/CP jusqu'en 2024

Reconstruction locaux AJAV

Club de football de l'Association des Jeunes Athlétique Villeneuve

Incendie survenu le samedi 18 avril 2015
Destruction des vestiaires et du 1er étage du bâtiment

Réhabilitation du 1er étage :

- Salle de réunion avec kitchenette
- Bureau pour 3 personnes
- Lingerie
- Local de stockage
- WC PMR

Les préfabriqués continueront à servir pour les vestiaires arbitres

Coût de l'opération : 0,2 M€
Recette attendue : 0,05 M€ de la Métropole

Livraison : Fin du 1er semestre 2020

ROB2020 | Eléments liés à la dette

En Millions d'euros	CA 2013 Au 31/12	CA 2014 Au 31/12	CA 2015 Au 31/12	CA 2016 Au 31/12	CA 2017 Au 31/12	CA 2018 Au 31/12	Estimé au 31/12/19	Cible au 31/12/20
Budget principal	**267,4**	**267,0**	**252,4**	**254,3**	**259,2**	**257,0**	**266,7**	**267,0**
Budget principal avant retrait dette récupérable			*274,5*	*273,6*	*275,9*	*271,1*	*278,6*	*276,7*
Budgets annexes	**106,2**	**113,4**	**42,0**	**47,1**	**41,1**	**41,2**	**39,8**	**37,2**
Budgets annexes avant retrait dette récupérable					*44,1*	*43,8*	*44,6*	*41,2*
Total tous budgets	**373,6**	**380,4**	**294,4**	**301,4**	**300,3**	**298,2**	**306,5**	**304,1**
Total tous budgets avant retrait de la dette récupérable			*316,5*	*320,6*	*320,0*	*315,0*	*323,1*	*318,0*

Evolution cible 2020/2019 :

- Budget principal +0,3 M€ (+0,1%)
- Budgets annexes -2,7 M€ (-6,7%)
- Tous budgets -2,4 M€ (-0,8%)

ROB2020 | Eléments liés à la dette

- Ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà de la « zone orange »

- Remboursement anticipé 2018 de 2,7 M€
  ⇒ Permet de réduire l'endettement 2018 de 2,7 M€
  ⇒ Gain d'annuité 2019 = environ 0,4 M€

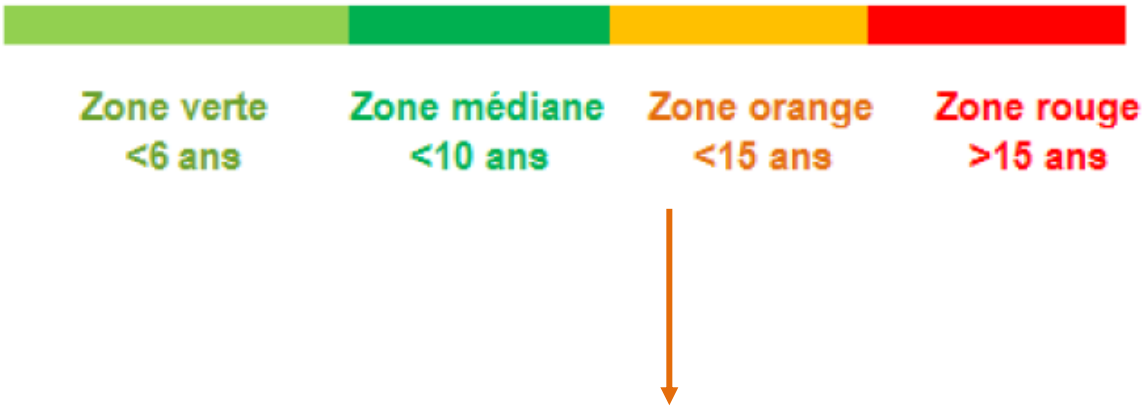

ROB2020 | Budgets annexes

- **Cuisine Centrale**

  Acquisition de véhicules de livraison roulant au gaz naturel, plus ergonomiques. Démarrage des travaux d'extension de la cuisine centrale.

- **Self Clémenceau**

- **Mistral Eaux-Claires**

  En 2020, le dernier tènement foncier devrait être vendu, à l'issue des travaux de viabilisation.

- **Locaux culturels**

  Ne concerne plus que la Belle Electrique, depuis le transfert de la MC2 à la Métropole en 2017. Les principales dépenses inscrites concernent le remboursement de la dette, ainsi que la taxe foncière et les dépenses d'entretien et de réparation du bâtiment.

- **Activités économiques**

  Concerne essentiellement le bâtiment Camille Claudel et le Palais des sports depuis le transfert d'ALPEXPO, en 2019, à la Métropole,

  A noter qu'en 2020, les travaux d'enlèvement des gravas du tènement Allibert seront effectués par la Ville et remboursés par la Métropole.

Régie Lumière

- 1,6 M€ : travaux programmés dans le cadre du Plan Lumière, incluant la rénovation de l'éclairage public sur l'Avenue Felix Viallet, l'Avenue Alsace-Lorraine, le Boulevard Clémenceau, Chemin de Halage (piste cyclable) ou encore la Rue Ampère.
- 0,4 M€ : travaux non-programmés(travaux aléatoires selon les besoins)
- 0, 15M€ à titre exceptionnel pour accompagner les travaux de la Métropole sur la Place Victor Hugo ;
- 0,125 M€ : pour l'achat de matériel d'illuminations de fin d'année, incluant les sapins géants près des pôles commerciaux ainsi que le festival des illumination éphémères et participatives.

Investissements d'avenir

Budget d'investissement 2020 : 2,3M€

Livraison : tout au long de l'année